

Les règles NAT/PAT sont nécessaires pour autoriser une communication initiée depuis Internet avec un équipement particulier de votre réseau. Utiles pour certaines applications comme des jeux en lignes ou des serveurs de type FTP ... Assurez-vous que cet équipement a une adresse IP statique (paramétrable dans l'onglet DHCP).

Uniquement pour des équipements IPv4.

Vos règles personnalisées

Choisissez des ports qui ne sont pas bloqués par le pare-feu.

Nous vous déconseillons la création d'une règle sur le port 53 (service DNS).

Les équipements doivent être configurés avec une adresse IP statique pour être disponibles.

FTP Server

21

ex. : 1000

21

ex. : 1000-2000


TCP

ALARMESO...

0.0.0.0/0

IP externes autorisées

Créer

Activer	Application/Service	Port interne	Port externe	Protocole	Équipement	IP externe
	Web Server (HTTP)	80	80	TCP	ALARMESOMFY	192.168.1.22 
	Secure Web Server (HTTPS)	443	443	TCP	ALARMESOMFY	192.168.1.22 